

- 7) En cas de recours abusif au recrutement temporaire visant à satisfaire des besoins permanents, en l'absence de raison objective, lorsque le recrutement ne répond pas à la nécessité urgente et impérative qui le justifie et eu égard à l'absence de sanctions ou de limites effectives en droit espagnol, une indemnité équivalente à celle versée en cas licenciement abusif, à titre de sanction adéquate, proportionnée, efficace et dissuasive, serait-elle conforme aux objectifs poursuivis par la directive 1999/70, en tant que mesure visant à prévenir les abus et à effacer les conséquences de la violation du droit de l'Union lorsque l'employeur n'offre pas de poste permanent au travailleur?

<sup>(1)</sup> Directive 1999/70/CE du Conseil, du 28 juin 1999, concernant l'accord-cadre CES, UNICE et CEEP sur le travail à durée déterminée (JO 1999, L 175, p. 43).

<sup>(2)</sup> Arrêt du 14 septembre 2016, Pérez López (C-16/15, EU:C:2016:679).

<sup>(3)</sup> Affaire C-103/18, Sánchez Ruiz.

<sup>(4)</sup> Arrêt du 14 septembre 2016, Martínez Andrés et Castrejana López (C-184/15 et C-197/15, EU:C:2016:680).

---

**Demande de décision préjudicielle présentée par l'Audiencia Provincial de Zaragoza (Espagne) le  
29 juin 2018 — María Pilar Bueno Ruiz, Zurich Insurance PL, Sucursal en España/Irene Conte  
Sánchez**

**(Affaire C-431/18)**

(2018/C 373/04)

*Langue de procédure: l'espagnol*

**Jurisdiction de renvoi**

Audiencia Provincial de Zaragoza

**Parties dans la procédure au principal**

*Parties requérantes:* María Pilar Bueno Ruiz, Zurich Insurance PL, Sucursal en España

*Partie défenderesse:* Irene Conte Sánchez

**Question préjudicielle**

L'article 3 de la directive 2009/103/CE du Parlement européen et du Conseil, du 16 septembre 2009, concernant l'assurance de la responsabilité civile résultant de la circulation de véhicules automoteurs et le contrôle de l'obligation d'assurer cette responsabilité <sup>(1)</sup>, s'oppose-t-il à une interprétation qui inclut dans la couverture de l'assurance obligatoire les dommages causés par le danger généré par le déversement de fluides émanant d'un véhicule sur une place de stationnement sur laquelle il est garé ou à l'occasion des manœuvres de stationnement sur une place de parking privée, laquelle est située dans une copropriété, à l'égard des autres utilisateurs de cette copropriété?

<sup>(1)</sup> JO 2009 L 263, p. 11.

---

**Demande de décision préjudicielle présentée par le Tribunal Superior de Justicia de Galicia (Espagne)  
le 2 juillet 2018 — OH/Agencia Estatal de la Administración Tributaria**

**(Affaire C-439/18)**

(2018/C 373/05)

*Langue de procédure: l'espagnol*

**Jurisdiction de renvoi**

Tribunal Superior de Justicia de Galicia

**Parties dans la procédure au principal**

*Partie requérante:* OH

*Partie défenderesse:* Agencia Estatal de la Administración Tributaria